



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Alevinage dans les lacs de haute montagne

Question écrite n° 13601

Texte de la question

M. Hadrien Clouet appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature sur la crise écologique engendrée par l'alevinage des lacs de haute montagne. Une proportion considérable de ces lacs, naturellement dépourvus de poissons, a été artificiellement alevinée ou continue de l'être. Or l'avis 2025-13 du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) d'Occitanie établit clairement que cette pratique altère le fonctionnement écologique des lacs, menace la biodiversité et dégrade la qualité de l'eau de ces écosystèmes déjà fragilisés par le changement climatique et la pollution. Ces transformations risquent d'entraîner une perte de leur valeur culturelle et patrimoniale, avec des répercussions potentielles sur l'attractivité touristique des territoires concernés. Pourtant, des expériences conduites dans des lacs pilotes des Pyrénées espagnoles et des Alpes italiennes démontrent que la restauration écologique est possible grâce au retrait des poissons introduits. Au regard de ces éléments, Mme la ministre envisage-t-elle de limiter strictement l'alevinage en haute montagne et d'interdire cette pratique dans les lacs situés au sein des parcs nationaux ? Mme la ministre entend-elle engager des mesures de restauration des lacs de montagne, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du règlement européen sur la restauration de la nature adopté en 2024, qui prévoit la restauration de 90 % des milieux dégradés d'intérêt européen d'ici 2050, alors même que le plan national « Agir pour la nature », actuellement en préparation, ne mentionne pas ces écosystèmes ? Il lui demande sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Hadrien Clouet](#)

Circonscription : Haute-Garonne (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13601

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : [Transition écologique, biodiversité et négociations internationales](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité et négociations internationales](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2026](#), page 2328